

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 27 JUIN 2025

Convocation : 19.06.2025

Nombre de Conseillers

En exercice : 09

Présents : 06

Excusé : 02

Absents : 00

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi vingt-sept juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUFOUR Bertrand, Maire.

Présents : B. DUFOUR - L. CARON – C. HERTAULT – J. BOCQUET – D. GODEFROY – T. REGNIER

Excusé : C. FILMOTTE (donne pouvoir à T. REGNIER) - G. DUFOUR (donne pouvoir à B. DUFOUR) - JF. CAROUX (donne pouvoir à L. CARON)

Absent :

Madame Danielle GODEFROY, est désignée secrétaire de séance.

Procès-verbal de la réunion du 03 avril 2025 lu et approuvé.

Avant de commencer l'ordre du jour, Monsieur le Maire porte connaissance aux Membres du Conseil des montants versés par les autres communes pour l'Association des Parents d'Élèves de Vron.

N'ayant pas d'autres remarques à ajouter, l'ordre jour est abordé

Décision modificative n°1

Monsieur le Maire informe que des factures d'investissement ont été ajouté et que celles-ci n'étaient pas prévu au budget. Il faut donc prendre une décision modificative.

CREDIT A RÉDUIRE						
Sens	Section	Chap	Article	Opération	Objet	Montant
Dépense	Investissement	16	1641	OPFI		- 5 302.79 €
					Total	- 5 302.79 €
CREDIT A OUVRIR						
Sens	Section	Chap	Article	Opération	Objet	Montant
Dépense	Investissement	21	2112	176		4 283.79 €
Dépense	Investissement	21	2157	183		1 019.00 €
					Total	5 302.79 €

Le Conseil Municipal approuve cette décision modificative.

Remboursement facture payé par Monsieur le Maire

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que dans le cadre d'une action réalisée pour le logement du communal du Presbytère le 02 mai 2025 avec la Quincaillerie Picarde, il a fait l'achat personnelle d'une serrure car pas de compte client.

Le Conseil Municipal :

- après avoir pris connaissance de la facture jointe au présent extrait des délibérations ;
- après en avoir délibéré et à la majorité des membres :
- autorise à rembourser à Monsieur Bertrand DUFOUR, la somme de 73.13 €.

Devis volets pour le logement communal du Presbytère

Monsieur le Maire présente les devis reçus pour la mise en place de volet roulant pour le logement communal du Presbytère.

- Devis de l'entreprise Ternois Fermeture d'un montant de 3 104,66 € TTC.
- Devis de l'entreprise Opale Fermetures d'un montant de 4 352,65 € TTC.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal DECIDE :

- D'accepter le devis de l'entreprise TERNOIS FERMETURES d'un montant de 3 104,66 € TTC.
- Charge M. le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire rajoute qu'il faudrait sûrement prévoir la même chose pour le logement au-dessus de la mairie.

Point sur les travaux

Les chemins sont terminés. Les factures ont été reçus.

Entretien des chemins : une question a été posé au niveau du chemin du Pinchemon. Il semble que le chemin appartient à la commune et que celui-ci n'est pas entretenu jusqu'au bout. Celui privé est celui où il y a des arbres.

Chemin vers Buire en Halloy et le Ménage : il doit être repris car de l'eau s'est accumulée suite au changement des canalisations. L'entreprise l'Hôtelier doit intervenir.

Compte-Rendu de visite des marais et des huttes de chasse

Marais de Montigny : M. CABOCHE souhaite reprendre la location. La hutte est en parfaite état. La parcelle qu'il loue en plus sera incluse dans le bail. Il demande à mettre des cailloux dans le chemin d'accès.

M. BOUCKAERT va faire un maximum de bois. La hutte a été inondée et doit être refaite. M. HERTAULT demande si la hutte est utilisée ? La réponse est non mais il va la reprendre. Fin du bail en 2027.

M. COUSIN a un super marais très bien entretenu. La hutte a été agrandi. Il a demandé un peu de cailloux. A voir avec la Police des Eaux ce qui est possible de faire.

Vente de bois

Monsieur le Maire informe que 20 stères de bois sont disponibles. Prix de 50 € la stère. Le prix est maintenu. Pour rappel, l'an dernier environ 2 000 € de rapporté pour la commune.

Projet investissement

Matériel roulant : M. le Maire rappelle l'ancienne tondeuse valait 8 000 €. Il faudrait voir pour passer en Diesel car les bidons ne sont pas du tout conformes. Le tarif est de 20 000 € HT pour une machine garantie 2 ans avec une reprise d'environ 5 000 € de l'ancienne. Une homologation route est prévu. Pour information, l'employé communal en réessaye un lundi car il faut être bien installé. Si diesel, il faudra prévoir une cuve aux normes pour la tondeuse et le tracteur. A voir début 2026.

Tracteur avec fourche neuve : le prix varie de 38 000 à 43 000 €. Les marques participent au financement de 3,5 % à 3.6 % et il y a une garantie de 5 ans pièces et mains d'œuvres. Ils reprendraient l'ancien tracteur à 16 500 €. Pour information, le tracteur actuel à 5 500 heures et 11 ans.

Communication du Maire

Monsieur le Maire signale qu'il a toujours le problème du bruit à la salle polyvalente. Le nouveau référent va voir directement avec cette personne car les autres voisins ne se plaignent pas. Pour la pose d'un limiteur de décibel cela aurait un coût d'environ 3 500 €.

Monsieur le Maire informe qu'il a participé à une réunion très intéressante sur les Établissement Recevant du Public (ERP). Il y a un défaut à Nampont car il n'y a pas d'accès pour les personnes handicapé à la mairie. Pour information, tous les barnums de plus de 50 personnes doit être déclaré en mairie.

Concernant le 14 juillet, c'est maintenu à 11h30 rassemblement à la mairie.

Hameau de Fresne : il y a un problème de sécurité avec le camping. Monsieur le Maire a fait un courrier pour qu'ils mettent une ligne « STOP » à la sorti du camping. Ce sera fait avant l'été.

Monsieur le Maire a pris un arrêté pour mettre 30 kilomètres heures dans le hameau de Fresne. Les panneaux vont être mis. Les membres du Conseil demande pourquoi ne pas mettre 30 km/h dans tout le village ? et qu'il faudra peut-être mettre des ralentisseurs.

Concernant le Comité des Fêtes : Monsieur le Maire informe que la Présidente a démissionné fin avril. Monsieur le Maire est entrain de réfléchir pour recruter. Monsieur Jackie BOCQUET dit qu'il faudrait faire des courriers aux habitants et les distribuer dans les boites aux lettres.

Monsieur le dit signale qu'il y a un gros problème au niveau du trie. Les ambassadeurs du trie n'ont pu que faire les hameaux de Fresne et de Flexicourt. Les poubelles non conformes n'ont pas été ramassé. Monsieur le Maire informe qu'il y a encore eu un dépôt sauvage au niveau de la réserve d'eau.

Monsieur le Maire a pour projet de repeindre les barrières devant la mairie et qu'il faut voir pour la couleur.

<u>Questions diverses</u>

Madame Danielle GODEFROY demande si c'est possible de remettre des bancs sur la place. Monsieur Jackie BOCQUET en voudrait un dans le cimetière ainsi qu'à Préaux avec une poubelle. Monsieur le Maire laisse Mesdames REGNIER et GODEFROY s'en charger.

Monsieur Jackie BOCQUET informe que les boîtes jaunes pour mettre le courrier ont été supprimé dans les hameaux. Monsieur le Maire lui répond que la mairie n'a même pas été prévenu.

Monsieur Jackie BOCQUET souhaite qu'on alloue une récompense à Madame Claudine FILMOTTE pour les services qu'elle rend. Monsieur Claude HERTAULT informe qu'il faut faire attention au niveau de la légalité. Monsieur le Maire pense à un bon d'achat. A voir début d'automne.

En l'absence d'autres questions diverses, la séance s'est levée à 21h50.